



D.2021.07.07.7.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 7 Juillet 2021

7 – GESTION DU PATRIMOINE**7.5 – Systèmes : Dématérialisation de la vente de titres sur smartphone – Accord de confidentialité à signer avec Apple INC : Autorisation de signature de l'accord de confidentialité**

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe			X
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X (à/c du point 5.1)	X (à M. Grass jusqu'au point 4.1 inclus)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Dans le cadre des travaux en cours sur la dématérialisation de la vente sur smartphone, Tisséo Collectivités envisage de discuter de certaines informations confidentielles en lien avec les produits et services Apple Pay, y compris de l'intégration/interopérabilité des produits et services de la Société avec Apple Pay.

Apple INC souhaite que ces échanges fassent l'objet d'un accord de confidentialité mutuel.

La signature de cet accord sera également nécessaire pour échanger avec les autres réseaux comme Nice, Lyon et Ile de France, déjà signataires de cet accord, sans incidence financière.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'autoriser le Président à signer l'accord de confidentialité avec Apple INC.

.....

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

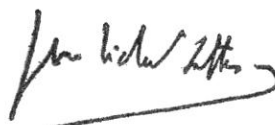
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président de Tisséo Collectivités à signer l'accord de confidentialité avec Apple Inc.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur Le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

APPLE INC.
ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ (mutuel)

Le présent Accord de confidentialité (l'« **Accord** ») est conclu et prend effet à compter du (la « **Date d'entrée en vigueur** ») par et entre Apple Inc., One Apple Park Way, Cupertino, Californie 95014 (« **Apple** ») et , société sise (la « **Société** »).

1. Définition des Informations Confidentielles Pour leur bénéfice mutuel, les parties envisagent de discuter de certaines informations confidentielles en lien avec les produits et services Apple Pay, y compris de l'intégration/interopérabilité des produits et services de la Société avec Apple Pay (le « **Projet** »). Les parties conviennent de ce qui suit : (i) les modalités du présent accord, (ii) la nature de leur relation commerciale y compris, le cas échéant, le fait qu'une partie ou l'un de ses Affiliés puisse fournir des biens ou services à l'autre partie et (iii) les discussions entre les parties concernant le Projet sont considérées comme des informations confidentielles au titre du présent Accord (« **Informations Confidentielles** »). De plus, toute autre information non publique que l'une des parties ou l'un de ses Affiliés (le « **Divulgateur** ») divulgue à l'autre partie ou à l'un de ses Affiliés (le « **Destinataire** ») dans le cadre de leurs communications concernant le Projet sera considérée comme une Information Confidentielle y compris, sans toutefois s'y limiter, les plans de produits non publics, les dessins, les coûts, les prix, les noms, les données financières, les plans marketing, les opportunités commerciales, les prévisions, les commandes, les données du personnel, les données des clients, la recherche, le développement, le savoir-faire, les informations confidentielles de tiers ou des informations collectées par le Destinataire auprès des employés ou agents du Divulgateur ou par le biais de l'inspection de la propriété du Divulgateur, dans la mesure où de telles informations ou données : (i) sont clairement désignées comme étant « Confidentielles » (par écrit si elles sont divulguées par écrit, ou verbalement si elles sont divulguées de toute autre manière), ou (ii) peuvent être raisonnablement considérées, au vu de la situation, comme étant des informations confidentielles. Nonobstant ce qui précède, les Informations Confidentielles ne peuvent inclure des informations : (a) actuellement ou subséquemment accessibles au public sans faute ou violation de la part du Destinataire ; (b) dont le Destinataire peut démontrer qu'il les avait légitimement en sa possession avant leur divulgation au Destinataire par le Divulgateur ; (c) développées indépendamment par le Destinataire sans mettre en œuvre de quelconques Informations Confidentielles ; ou (d) obtenues légitimement par le Destinataire auprès d'un tiers disposant du droit de les transférer ou de les divulguer au Destinataire sans restriction. Rien dans le présent Accord n'oblige les parties à divulguer de quelconques Informations Confidentielles. (« **Affilié** ») désigne toute entité qui contrôle, est contrôlée ou est sous contrôle commun avec une partie. (« **Contrôle** ») et ses dérivés désignent la propriété légale, bénéficiaire ou équitable, directement ou indirectement, de plus de 50 % du capital social (ou toute autre participation, s'il ne s'agit pas d'une société) d'une telle entité disposant normalement de droits de vote.

2. Non-divulgation et non-usage des Informations Confidentielles Le Destinataire accepte de protéger les Informations Confidentielles du Divulgateur avec au moins le même degré de diligence que celui qu'il met en œuvre pour protéger ses propres informations confidentielles et exclusives d'importance similaire et, en tout état de cause, toujours avec un degré de diligence raisonnable. Le Destinataire accepte d'utiliser les Informations Confidentielles du Divulgateur aux seules fins d'évaluation en lien avec le Projet et de discussion avec le Divulgateur concernant le Projet, ou bien comme convenu autrement par écrit par un représentant agréé du Divulgateur. Aucune partie ne doit divulguer, publier ou diffuser des Informations Confidentielles auprès de quiconque autre que ses employés, Conseillers et Affiliés ayant besoin de les connaître afin d'accomplir de telles fins, connaissant leur obligation de préserver strictement la confidentialité des Informations Confidentielles et liés par un accord écrit interdisant la divulgation ou l'usage non autorisés des Informations Confidentielles. (« **Conseillers** ») désigne les banquiers, comptables, auditeurs, avocats, conseillers financiers et prestataires indépendants des parties sans obligation de divulgation à une quelconque tierce partie concernant le

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210708-20210707-7-5D-DE
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021

sujet pour lequel ils ont conclu un contrat. La société accepte par le présent Accord de tenir une liste des employés, Affiliés et Conseillers bénéficiant d'une divulgation dans le cadre du Projet et de fournir cette liste à Apple à sa demande.

Le Destinataire est directement responsable des dettes, pertes, dommages, coûts et dépenses, y compris les honoraires raisonnables d'avocats induits par l'un des éléments ci-dessus, résultant ou découlant d'une divulgation ou d'un usage non autorisés des Informations Confidentielles du Divulgateur par le Destinataire ou l'un de ses Conseillers. Le Destinataire accepte de ne pas utiliser les Informations Confidentielles dans un quelconque autre but ni pour son propre bénéfice ou celui d'un tiers sans le consentement écrit préalable d'un représentant agréé du Divulgateur dans chaque cas. Le Destinataire peut divulguer des Informations Confidentielles dans la limite exigée par la loi, dans la mesure où le Destinataire informe le Divulgateur d'une telle exigence avant toute divulgation et prend des mesures raisonnables pour obtenir la protection des Informations Confidentielles dans le cadre de leur traitement.

3. **Absence de licence pour les Informations Confidentielles** Sauf dispositions expresses du présent Accord, aucune licence ni aucun autre droit concernant les Informations Confidentielles ne sont octroyés ou induits dans le présent Accord, et le Divulgateur conserve tous ses droits exclusifs.
4. **Rétroaction** Nonobstant toute autre disposition du présent Accord, si le Destinataire soumet une quelconque idée, suggestion ou recommandation au Divulgateur concernant les Informations Confidentielles de ce dernier (« **Rétroaction** »), le Divulgateur est libre d'utiliser et d'incorporer une telle Rétroaction dans ses propres produits sans verser de droits d'auteur ni aucune autre contrepartie au Destinataire, dans la mesure où le Divulgateur n'enfreint pas les droits de brevet, droits d'auteurs et droits de propriété industrielle et commerciale du Destinataire dans la Rétroaction. Rien dans le présent Accord ne vise, pour aucune des parties, à octroyer une licence ou à renoncer à ses droits en matière de brevets, de droits d'auteurs et de propriété industrielle et commerciale.
5. **Développement indépendant et Informations Résiduelles** Le Divulgateur comprend que le Destinataire peut, actuellement ou à l'avenir, produire des informations en interne ou recevoir des informations d'autres parties susceptibles d'être similaires aux Informations Confidentielles du Divulgateur. Rien dans le présent Accord n'interdit au Destinataire de développer des produits ou de faire développer pour son compte des produits en concurrence avec les produits du Divulgateur, dans la mesure où ce faisant, le Destinataire n'utilise pas et ne divulgue pas des Informations Confidentielles du Divulgateur. Rien dans le présent Accord ne saurait interdire à Apple d'utiliser, à tout moment et à quelque fin que ce soit, y compris, sans toutefois s'y limiter, l'utilisation et la diffusion dans le cadre du développement, de la production, du marketing et de la maintenance de ses produits et services, les Informations Résiduelles détenues par les employés ayant accès aux Informations Confidentielles de la Société soumises à un quelconque droit de brevet ou droit d'auteur de la Société. Aux fins du présent Accord, (« **Informations Résiduelles** ») désigne les idées, concepts et techniques liés, sans en faire partie de manière tangible, aux Informations Confidentielles du Divulgateur involontairement mémorisées par les employés (sous une forme intangible) sans l'aide d'un quelconque document ou toute autre information enregistrée ou stockée contenant des Informations Confidentielles.
6. **Absence de garantie** Le Divulgateur garantit qu'il a le droit de divulguer les Informations Confidentielles au Destinataire. Dans le cas contraire, toutes les informations sont fournies « TELLES QUELLES » et sans aucune garantie explicite, implicite ou autre concernant leur exactitude ou leur pertinence.

7. **Restitution des documents** Dans les dix (10) jours suivant la réception de la demande écrite du Divulgateur, et à la seule discrétion du Divulgateur, le Destinataire doit soit restituer au Divulgateur toutes les Informations Confidentielles sous forme tangible y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les fichiers électroniques, la documentation, les notes, les plans, les dessins et les copies de tous ces éléments, soit fournir au Divulgateur une attestation écrite que toutes les Informations Confidentielles sous forme tangible du Divulgateur ont été détruites (à l'exclusion toutefois des sauvegardes électroniques automatiques et des systèmes d'archivage). Nonobstant les exigences énoncées dans le présent paragraphe, le Destinataire peut conserver toute Information Confidentielle qu'il a l'obligation légale de conserver, par exemple en lien avec une procédure judiciaire cherchant à prouver la divulgation de telles Informations Confidentielles, tant que cette obligation légale existe.
8. **Durée et résiliation** L'obligation du Destinataire de protéger les Informations Confidentielles du Divulgateur expire cinq (5) ans après la date à laquelle les Informations Confidentielles ont été divulguées au Destinataire. Chaque partie peut résilier le présent Accord avec notification écrite préalable dix (10) jours avant ; toutefois, une résiliation du présent Accord ne libère pas le Destinataire de ses obligations de confidentialité et d'usage en lien avec les Informations Confidentielles divulguées avant la date de résiliation.
9. **Absence d'exportation** Le Destinataire ne peut ni utiliser, ni exporter, ni réexporter, de quelque manière que ce soit, tout ou partie des Informations Confidentielles, sauf autorisation en vertu de la loi des États-Unis ou de la loi de la juridiction au sein de laquelle les Informations Confidentielles ont été obtenues. En particulier, sans toutefois que cette liste soit exhaustive, les Informations Confidentielles ne peuvent pas être exportées ou réexportées (a) dans tout pays sous embargo des États-Unis ou (b) à destination de toute personne figurant sur la « Specially Designated Nationals List » du département du Trésor des États-Unis ou sur la « Denied Persons List » ou la « Entity List » du département du Commerce des États-Unis. En utilisant les Informations Confidentielles, le Destinataire déclare et garantit qu'il n'est pas basé dans l'un de ces pays et qu'il ne figure pas sur l'une de ces listes. Le Destinataire s'engage également à ne pas utiliser les Informations Confidentielles à une quelconque autre fin interdite par la législation des États-Unis y compris, sans toutefois s'y limiter, le développement, la conception, la fabrication ou la production de missiles et d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques.
10. **Absence de renonciation implicite** Le défaut d'exercice ou le retard d'exercice de ses droits de la part de l'une des parties ne constitue pas une renonciation à de tels droits, sauf renonciation expresse par écrit.
11. **Absence de cession** Le présent Accord ne peut en aucune manière être cédé par l'une des parties y compris, sans toutefois s'y limiter, en vertu de la loi ou par le biais d'une fusion sans le consentement écrit préalable de l'autre partie. Toute tentative de cession du présent Accord en violation de la présente section sera considérée comme nulle.
12. **Droit applicable** Le présent Accord est régi par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, à l'exclusion des principes régissant les conflits de législations. Tout litige découlant du présent Accord ou en lien avec celui-ci sera réglé en vertu des règles d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale alors en vigueur par trois arbitres désignés conformément à ces règles. L'arbitrage sera rendu en anglais à Londres, en Angleterre. Toute sentence rendue par les arbitres peut être confirmée ou appliquée par n'importe quel tribunal compétent. Tous les supports utilisés dans le cadre de la procédure et créés aux fins de l'arbitrage, tout autre document produit par une autre partie dans le cadre de la procédure n'appartenant pas au domaine public et toutes les sentences rendues dans le cadre de l'arbitrage sont considérés comme des « Informations Confidentielles », dans la mesure où leur divulgation n'est pas requise par une partie, en vertu de ses obligations légales, pour protéger ou

faire valoir un droit légal, ou bien pour appliquer ou contester une sentence dans le cadre d'une procédure judiciaire devant un tribunal ou toute autre autorité judiciaire. Nonobstant toute disposition contraire à ce qui précède et indépendamment des pouvoirs du tribunal à ordonner des mesures provisoires ou conservatoires, chacune des parties peut entamer une procédure judiciaire devant n'importe quel tribunal compétent afin de demander une injonction, une exécution particulière ou tout autre recours équitable en vue de l'application de tout droit ou obligation en vertu du présent Accord. Les parties acceptent qu'aucune caution ne soit déposée en vue de l'obtention d'un recours injonctif ou équitable mais si la loi ou le tribunal l'exige, les parties consentent au versement d'une caution d'un montant le plus faible autorisé par la loi.

- 13. Accord complet** Le présent Accord constitue l'accord complet entre les parties et se substitue à tous les accords antérieurs ou concomitants, oraux ou écrits, concernant les Informations Confidentielles. Aucune partie ne s'appuie sur une quelconque déclaration autre que celle expressément contenue dans le présent Accord pour conclure le présent Accord. Le présent Accord ne peut pas être modifié, sauf par écrit avec signature des représentants agréés des deux parties.

[Page des signatures à suivre]

Entendu et convenu par les représentants agréés des parties :

Apple Inc.

Société



Par (signature)

Par (signature) Date

DEBRA AMEERALLY
Director Payments Apple Inc.

Nom et titre en caractères imprimés

APPLE INC.
CONFIDENTIALITY AGREEMENT (Mutual)

This Confidentiality Agreement (the "**Agreement**") is entered into and is effective as of _____ (the "**Effective Date**") by and between Apple Inc., One Apple Park Way, Cupertino, California 95014 ("**Apple**") and _____, located at _____ ("**Company**").

- 1. Definition Of Confidential Information.** For their mutual benefit, the parties plan to discuss certain confidential information in connection with Apple Pay products and services, including integration/interoperability of Company's products and services with Apple Pay (the "**Project**"). The parties agree that: (i) the terms and conditions of this Agreement; (ii) the nature of their business relationship, including, if applicable, the fact that one party or any of its Affiliates provides or may provide goods or services to the other; and (iii) the parties' discussions concerning the Project will be considered confidential information covered by this Agreement ("**Confidential Information**"). In addition, any other nonpublic information which one party or any of its Affiliates ("**Discloser**") discloses to the other party or any of its Affiliates ("**Recipient**") in the course of their communications regarding the Project will be considered Confidential Information, including but not limited to nonpublic product plans, designs, costs, prices, names, finances, marketing plans, business opportunities, forecasts, orders, personnel, customer information, research, development, know-how, third party confidential information or information learned by Recipient from Discloser's employees, agents or through inspection of Discloser's property; provided that such information or material: (i) is clearly designated "Confidential" (in writing, if disclosed in writing, or verbally if disclosed in any other manner); or (ii) would reasonably, under the circumstances, be understood to be confidential information. Notwithstanding the foregoing, Confidential Information shall not include information that: (a) is now or subsequently becomes generally available to the public through no fault or breach on the part of Recipient; (b) Recipient can demonstrate to have had rightfully in its possession prior to disclosure to Recipient by Discloser; (c) is independently developed by Recipient without the use of any Confidential Information; or (d) Recipient rightfully obtains from a third party who has the right to transfer or disclose it to Recipient without limitation. Nothing in this Agreement will obligate either party to disclose any Confidential Information. ("**Affiliate**") means any entity that controls, is controlled by, or is under common control with a party. ("**Control**") and its derivatives means the legal, beneficial, or equitable ownership, directly or indirectly, of more than 50% of the capital stock (or other ownership interest, if not a corporation) of such entity ordinarily having voting rights.
- 2. Nondisclosure and Nonuse of Confidential Information.** Recipient agrees to protect Discloser's Confidential Information, using at least the same degree of care that it uses to protect its own confidential and proprietary information of similar importance, but no less than a reasonable degree of care. Recipient agrees to use Discloser's Confidential Information for the sole purpose of evaluation in connection with the Project and discussions with Discloser related to the Project, or as otherwise agreed upon in writing by an authorized representative of Discloser. Neither party will disclose, publish, or disseminate Confidential Information to anyone other than those of its employees, Consultants and Affiliates who have a need to know in order to accomplish such purpose, who are made aware they are obligated to strictly maintain the confidentiality of Confidential Information; and who are bound by a written agreement that prohibits unauthorized disclosure or use of Confidential Information. ("**Consultants**") means the party's bankers, accountants, auditors, attorneys, financial advisors, and independent contractors who do not have disclosure obligations to any third parties regarding the subject matter for which they have contracted. Company hereby agrees to maintain a list of employees, Affiliates and Consultants who are disclosed on the Project, and will provide such list to Apple upon Apple's request.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210708-20210707-7-5D-DE
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021

Recipient shall be directly liable for any liabilities, losses, damages, costs, and expenses, including reasonable attorneys' fees, as incurred by any of them, resulting from or arising out of or in connection with any unauthorized disclosure or use of Discloser's Confidential Information by the Recipient or any of its Consultants. Recipient agrees not to use Confidential Information for any other purpose or for its own or any third party's benefit without the prior written consent of an authorized representative of Discloser in each instance. Recipient may disclose Confidential Information to the extent required by law, provided Recipient gives Discloser notice of such requirement prior to any such disclosure and takes reasonable steps to obtain protective treatment of the Confidential Information.

3. **No License to Confidential Information.** Except as expressly set forth herein, no license or other rights to Confidential Information are granted or implied hereby and the Discloser retains all of its rights therein.
4. **Feedback.** Notwithstanding any other provision in this Agreement, if Recipient provides any ideas, suggestions or recommendations to Discloser regarding Discloser's Confidential Information ("**Feedback**"), Discloser is free to use and incorporate such Feedback in Discloser's products, without payment of royalties or other consideration to Recipient, so long as Discloser does not infringe Recipient's patents, copyrights or trademark rights in the Feedback. Nothing in this Agreement is intended to grant a license or waive any rights in either party's patents, copyrights or trademarks.
5. **Independent Development and Residuals.** Discloser understands that Recipient may currently or in the future be developing information internally, or receiving information from other parties that may be similar to Discloser's Confidential Information. Nothing in this Agreement will prohibit Recipient from developing products, or having products developed for it, that compete with Discloser's products, provided that in doing so, Recipient does not use or disclose Discloser's Confidential Information. Nothing in this Agreement shall prohibit Apple from using, at any time and for any purpose, including without limitation, use and distribute in the development, manufacture, marketing and maintenance of its products and services, the Residual Information retained by those employees having access to Company's Confidential Information, subject to any patents or copyrights of the Company. For purposes of this Agreement, ("**Residual Information**") means ideas, concepts and techniques related to, but not embodied in tangible form of, Discloser's Confidential Information that is unintentionally retained in the memories of individual employees (in non-tangible form) without the aid of any document or other recorded or stored information containing Confidential Information.
6. **No Warranty.** Discloser warrants that it has the right to disclose the Confidential Information to Recipient. Otherwise, all information is provided "AS IS" and without any warranty, express, implied or otherwise, regarding its accuracy or performance.
7. **Return of Documents.** Within ten (10) business days of receipt of Discloser's written request, and at Discloser's option, Recipient will either return to Discloser all tangible Confidential Information, including but not limited to all electronic files, documentation, notes, plans, drawings, and copies thereof, or will provide Discloser with written certification that all such tangible Confidential Information of Discloser has been destroyed (but excluding automatic electronic backup and archive systems). Notwithstanding the requirements of this paragraph, Recipient may retain any Confidential Information that it is legally obligated to retain, for example, in connection with a legal proceeding seeking disclosure of such Confidential Information, until no such legal obligations exist.
8. **Term and Termination.** Recipient's duty to protect Discloser's Confidential Information expires five (5) years from the date on which that Confidential Information was disclosed to Recipient. Either party may terminate this Agreement upon ten (10) days written notice; however, any termination of this

Agreement shall not relieve Recipient of its confidentiality and use obligations with respect to Confidential Information disclosed prior to the date of termination.

- 9. No Export.** Recipient may not use or otherwise export or reexport any portion of the Confidential Information except as authorized by United States law and the laws of the jurisdiction in which the Confidential Information was obtained. In particular, but without limitation, the Confidential Information may not be exported or re-exported (a) into any U.S. embargoed countries or (b) to anyone on the U.S. Treasury Department's list of Specially Designated Nationals or the U.S. Department of Commerce's Denied Persons List or Entity List. By using the Confidential Information, Recipient represents and warrants that Recipient is not located in any such country or on any such list. Recipient also agrees that Recipient will not use the Confidential Information for any purposes prohibited by United States law, including, without limitation, the development, design, manufacture or production of nuclear, missile, chemical or biological weapons.
- 10. No Implied Waiver.** Neither party's failure or delay in exercising any of its rights will constitute a waiver of such rights unless expressly waived in writing.
- 11. No Assignment.** This Agreement may not be assigned by either party by any means, including without limitation, by operation of law or merger, without the prior, written consent of the other party. Any attempted assignment of this Agreement in violation of this section will be void.
- 12. Governing Law.** This Agreement will be governed by the laws of England and Wales, without reference to conflict of laws principles. All disputes arising under or in connection with this Agreement will be finally settled under the then current Rules of Arbitration of the International Chamber of Commerce by three arbitrators appointed in accordance with such rules. The arbitration will be conducted in English in London, England. Judgment upon any award rendered by the arbitrator may be confirmed or enforced in any court having jurisdiction. All materials in the proceedings created for the purpose of the arbitration, all other documents produced by another party in the proceedings not otherwise in the public domain, and all awards in the arbitration will be deemed "Confidential Information", except to the extent disclosure may be required of a party by legal duty to protect or pursue a legal right or to enforce or challenge an award in legal proceedings before a court or other judicial authority. Notwithstanding anything to the contrary above and irrespective of the tribunal's powers to order interim or conservatory measures, either party may bring court proceedings in any court having jurisdiction to seek an injunction, specific performance, or other equitable relief to enforce any right or obligation under this Agreement. The parties agree that no bond need be posted to obtain injunctive or equitable relief, but if required by law or the court, the parties consent to a bond in the lowest amount permitted by law.
- 13. Entire Agreement.** This Agreement constitutes the parties' entire agreement with respect to, and supersedes all prior or contemporaneous oral or written agreements concerning, the Confidential Information. Neither party has relied on any representations, apart from those expressly contained herein, in entering into this Agreement. This Agreement may not be amended except by written agreement signed by authorized representatives of both parties.

[Signature Page to Follow]

Understood and agreed to by the authorized representatives of the parties:

Apple Inc.

Company



By (Signature)

By (Signature)

Date

DEBRA AMEERALLY
Director Payments Apple Inc.

Printed Name and Title